



# CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 31-32-82

## EPREUVES COMBINEES & MARCHE

Fronton, les 7 & 8 décembre 2019

JOUR 1

**AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE N'EST ACCEPTEE**

12 h 45 : ouverture du secrétariat, constitution du jury

**Clôture des confirmations : 45 min avant le début de l'épreuve**



Horaire	FEMININES	MASCULINS				Horaire
	TETRATHLON : Be	TETRATHLON : Be / HEPTATHLON : Ca-Ju-Es-Se / PENTATHLON : Es-Se-Ma				
	Benjamines	Benjamins	Cadets	JU ES SE	Penta Es-Se-Masters	
14 h 10	Hauteur	Longueur	60m			14 h 10
14 h 20				60m		14 h 20
14 h 30					60m Haies (1,06)	14 h 30
14 h 45					60m Haies (0,99)	14 h 45
15 h 00					60m Haies (0,84 & -)	15 h 00
15 h 15	50m Haies		Hauteur			15 h 15
15 h 30		50m Haies		Longueur	Longueur	15 h 30
15 h 45						15 h 45
16 h 00						16 h 00
16 h 15				Poids	Poids	16 h 15
16 h 30						16 h 30
17 h 00			Poids	Hauteur	Hauteur	17 h 00
17 h 15	poids					17 h 15
17 h 30						17 h 30
18 h 00		Poids			1000m	18 h 00
18 h 15	1000m		Longueur			18 h 15
18 h 30		1000m				18 h 30
19 h 30	Fin des Épreuves					19 h 30

Les engagements doivent être effectués avant le **5 décembre 2019 à 23h59** sur le site <http://engagements.athle-occitanie.fr> de la LIGUE D'OCCITANIE D'ATHLETISME

Chaque club participant doit fournir 1 juge par tranche de 3 athlètes engagés, au moins 1 de ces juges étant officiel.

**Le Juge-Arbitre pourra, en accord avec le Directeur de Réunion, modifier les horaires y compris les avancer.**

Suivant le nombre d'athlètes présents, les cadets, juniors, espoirs, seniors, Masters( hommes ou femmes) pourront être regroupés.

montées de barres durant tous les concours de:

hauteur de 3 en 3 cm. Si le nombre de 15 engagés (chaque sexe) pour les Mi F & M est dépassé, la réglementation des Pointes d'Or sera appliquée.

perche de 10 en 10 cm

## JOUR 2

9 h 00 : ouverture du secrétariat, constitution du jury

**Clôture des confirmations : 45 min avant le début de l'épreuve**

Horaire	FEMININES			MASCULINS		
	Minimes	Cadettes	JU à MA	Minimes	Cadets	JU ES SE
10 h 00	Hauteur			Poids	Perche	60m Haies (1,06)
10 h 10						60m Haies (0,99)
10 h 20						
10 h 30						
10 h 40			60m Haies (0,84)			
10 h 50		60m Haies (0,76)	60m haies MAF			
11 h 00						
11 h 15				50m Haies		
11 h 30	50m Haies (0,76)		Hauteur			
12 h 00					60m Haies	Perche
12 h 15	5000m Marche TCC					
12 h 30	Longueur					
12 h 50	3000m Marche TCC (y compris MI) / 2000m Marche BE					
13 h 00						
13 h 30			Poids	Longueur	1000m	
14 h 30						1000m
14 h 45	Poids					
15 h 15			Longueur	Hauteur		
16 h 00	1000m					
16 h 10		800m				
16 h 20			800m			
16 h 30				1000m		
17 h 15	<b>Fin de la compétition</b>					

Le Juge-Arbitre pourra, en accord avec le Directeur de Réunion, modifier les horaires y compris les avancer.

Suivant le nombre d'athlètes présents, les cadets, juniors, espoirs, seniors, masters ( hommes ou femmes) pourront être regroupés.